

CHARTRE **QUALITÉ** FORMATEUR

Dans le respect des 7 critères et indicateurs du Référentiel National Qualité de la Certification QUALIOPi, dans la catégorie « Actions de formation », mes engagements, en tant que formateur intervenant pour CLL France, sont articulés autour de trois axes :

1. la satisfaction de nos clients et de nos apprenants ;
2. l'implication des équipes commerciales, administratives et pédagogiques ;
3. l'amélioration continue de nos prestations de formation.



JE M'ENGAGE À :

1

accompagner les clients dans le développement des compétences de leurs salariés ainsi que les apprenants dans le développement de leurs compétences sur mon domaine d'expertise de la formation en langues ;

2

proposer et adapter mes prestations de formation aux publics bénéficiaires lors de leur conception sur la base de l'approche de CLL France (une analyse des besoins, un test de positionnement et des objectifs évaluables en fin de formation) ;

3

informer quant au déroulement de la formation, accueillir, accompagner et suivre mes apprenants et évaluer l'atteinte des objectifs de leur formation ;

4

mettre en œuvre les moyens humains, pédagogiques et techniques adaptés pour chacune de mes prestations de formation dans un environnement approprié à l'apprentissage ;

5

délivrer des prestations de formation alliant haute qualité pédagogique, animation pertinente et innovation, et être évalué(e) dans le cadre de ces prestations de formation ;

6

poursuivre une veille pédagogique et technologique dans mon champ d'intervention, et suivre les évolutions des besoins de compétences sur mon marché d'intervention ;

7

analyser, pour chaque prestation, les appréciations et réclamations de mes interlocuteurs, bénéficiaires et commanditaires, afin de mettre en place les mesures correctives qui s'imposeraient.